

EUROPEAN ASSOCIATION OF STONE MASONS & SCULPTORS™.

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2019 de l'EASMS, Réunion du samedi 7 mars 2020 au CFA du LYCEE des Métiers Jules Verne, à Saverne.

- Introduction de Monsieur Norbert Stoffel, président de l'EASMS

Monsieur le Président salue cordialement l'assemblée générale et félicite l'ensemble de participants présents pour le témoignage de leurs intérêts aux objectifs de l'EASMS. Au nom du Comité directeur de l'EASMS et de la direction du Lycée-CFA Jules Verne, il souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée de leur présence en cette fin de journée que le comité directeur de l'EASMS a souhaité placer sur un jour de fonctionnement *exceptionnel* du "Lycée-CFA" à savoir la sélection régionale du Grand-Est du futur candidat Tailleur de pierre aux « Olympiades nationale 2020 des Métiers de la taille de pierre ».

M. Stoffel annonce que l'assemblée ne réunit ce soir, (presque comme de tradition), que 14 membres et comme à l'accoutumé pour des raisons de forces majeures 13 membres à jour de leur cotisation 2020 se sont excusés pour cause d'éloignement ou de problèmes de dernières minutes. L'ensemble de ces personnes absentes ont données leur procuration pour les votes à réaliser lors de notre réunion, avertit le président.

Voilà la liste des membres qui ont donné leur procuration : Mme Pascal-Stoffel Catherine, M. Pascal Guillaume, M. Senad Avdic, M. Patrick Hetzel, M. Ferzini Frans, Mme. Kerguelen Monique, M. Philippe Baubrit, M. Michel Roetzer, M. & Mme. Haeusser Richard & Joëlle, M. Hubert Gardère, Mme Francine Loegel, M. Mouallif Kalil Directeur de l'Académie des Arts Traditionnelles de Casablanca, M. El Mostafa Benfrika, M. Jean Michel Kern, M. Goerger Gabriel, M. Regis Deltour et M. Hugues Gartner. Monsieur le président remercie les personnes absentes et rappelle qu'avec ces procurations l'AG peut fonctionner légalement.

Le président vante, pour les en féliciter, que grâce aux engagements des membres et du comité directeur, l'EASMS a montré durant toute l'année 2019 son haut niveau d'investissement afin de répondre et de proposer des idées et des solutions pour les actions en cours et les futuribles de la filière pierre naturelle à la fois dans la Région du Grand-Est et ailleurs en Europe, voire dans le bassin de la Méditerranée. Pour preuves, s'il fallait en donner, les interventions dans les village de Dossenheim et de Marmoutier avec les étudiants du Département Architecture de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg, puis lors des 5^{ème} Assises de la « Région Architecture Grand-Est » ; au « Carrefour du SCOT », au « Forum du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Saverne » (PETR) ; à l'Académie des Arts Traditionnels (AAT) de Casablanca ; au Festival Européen de la Pierre à Trondheim en Norvège ; lors des l'Assemblées générales de l'EACD en Autriche et à Strasbourg et, bien sûr, lors du salon ROCALIA 2019 qui s'est déroulé les 3, 4 et 5 décembre à Lyon-Eurexpo. Organisé en partenariat avec la revue Pierre Actual il a rassemblé 148 fournisseurs, représentant 256 marques, avec pour objectif de valoriser la filière pierre naturelle française. **29 912 visiteurs** ont fréquenté Rocalia soit une progression de **+13,2%** par rapport à 2017. La dynamique Rocalia qui se développe également à l'international, s'est aussi traduit au niveau du visitorat, avec 9,28 % de visiteurs étrangers. Le Forum Rocalia, installé au cœur du salon, a entre-autres, proposé aux visiteurs des démonstrations et des conférences de très hauts niveaux sur des thématiques d'actualité chères à toute la profession. Les visiteurs ont pu se rendre à l'évidence que la pierre naturelle est un matériau qui séduit de plus en plus des designers, architectes et des décorateurs. Les créations de ces derniers étaient ainsi à l'honneur à la fois au sein de la « Rocalia Design Expo », mais aussi à travers le concours « **Construire en pierre naturelle au XXI^e siècle** ». Les architectes lauréats du concours ont été honorés et récompensés sous l'Acoustic Shell du forum et en présence de l'architecte M. Giuseppe Fallacara. Qui plus est, la **Région Grand-Est** fut à l'honneur grâce **M. Christophe Aubertin** Architecte du « Studiolada » collectif d'architectes situé au centre-ville de Nancy, à qui le jury a attribué le **1^{er} Prix**.



Christophe Aubertin. (Studiolada).

M. Stoffel espère que cet exceptionnel succès soit largement diffusé dans la Région Grand-Est surtout auprès des Maîtres d'ouvrages, les Maîtres d'œuvres et les professionnels des Métiers de la pierre afin de les convaincre que le Grès des Vosges et les Pierres calcaires de Lorraine s'inscrivent elles aussi dans les enjeux du développement durable et des futuribles des Métiers de la pierre du Grand-Est". *Prospectives que d'ailleurs les « Viviers des gens de la pierre naturelle » de Bourgogne, du Massif Central, des Pierres du Sud et du Rhône Alpes maîtrisent déjà depuis près d'une décennie ... Qu'on se le dise, qu'on se le répète sans modération et surtout sans attendre, s'exclame t'il.*

Pour conclure le président proroge pour l'année 2020 de généreux encouragements à tous les membres de l'EASMS et les gratifie pour leur participation de ce jour à l'AG 2019, qu'il espère active et ambitieuse.

Après en avoir donné les détails, le président fait approuver l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2019.
Il est approuvé à l'unanimité comme suit :

1^{ère} Partie statutaire de l'Assemblée générale :

- Lecture du compte rendu de l'AG 2018 de l'EASMS. - Approbation de l'ordre du jour de l'AG 2019, - Rapport moral et d'activité 2019 du Président, - Rapport financier de la trésorière, - Quiditas au président et à la trésorière, - Taux des cotisations & selon le cas : Elections de membres au Comité directeur de l'EASMS.

2^{ème} partie de l'Assemblée Générale : Items :

1. Quelles seront les ambitions de l'EASMS en 2020 et en priorité parmi celles situées dans le cadre des nouvelles perspectives de l'Architecture structurelle pour les Constructions en Pierres Naturelles dans la Région Grand-Est, mais aussi, en corrélation avec le « Pôle d'équilibre territorial et rural » (PETR) du Pays de Saverne et du Parc Régional des Vosges du Nord qui souhaite se positionner au niveau transfrontalier comme « Porte d'entrée des Métiers de la pierre » notamment pour les Grès des Vosges, voire du Palatinat » ? **Avec quels postulats et stratégies** coopterons-nous des membres pour participer aux « Assises Régionales prévisionnelles des Métiers de la pierre » prévues au Lycée CFA à Remiremont à la rentrée scolaire 2020 ? Ces assises régionales, devront aussi annoncer les objectifs auprès des membres du futur « Vivier des acteurs des Métiers de la Pierre de la Région Grand Est ». Autre question : Les acteurs du cluster « Région Architecture Grand-Est » pourront-ils piloter les professionnels de la pierre vers les prescripteurs tels des Maîtres d'Œuvres et d'Ouvrages, des professeurs et des apprenants des 3 Ecoles d'Architecture du Grand-Est et d'autre part, les professionnels de la construction existants et ceux à en devenir pour réaliser des constructions en pierres massives ? **Comme indicateurs potentiels préconisés** : les conclusions du 2^{ème} Salon professionnel « Rocalia » et d'autre part : les contenus du discours d'ouverture du Président Guy Siefert lors des « 5^{èmes} Assises de "Région Architecture Grand-Est" » organisées les 28 & 29 Novembre 2019 à Reims journée durant lesquelles le président Siefert annonçait : *que l'habitat se conjugue au singulier et au pluriel, que l'habitat est un « Espace intime, protecteur » ; s'il se conjugue au singulier, il porte la signature de l'architecte, de son propriétaire et de son occupant. S'il se conjugue au pluriel, lorsqu'il est collectif, il s'imprègne de la diversité culturelle, générationnelle, socio-économique, reflétant aussi le dessin politique de sa genèse pour répondre au besoin de logement ou de relogement. Mais là, ne sont pas les seuls enjeux de l'habitat renchérit le président Siefert. Il est aussi confronté aux questions environnementales, de développement durable, et là, les pierres naturelles retrouveront leurs lettres de noblesse.* **Votation :**
2. Semaine N° 14 (Mars/avril) « Semaine des Experts » dans l'Académie des Arts traditionnels à Casablanca (Maroc) ? **Votation :**
3. 25 et 26 avril à Niderviller participation de l'EASMS avec les CFA de Remiremont et de Saverne au *Salon d'Histoire Régionale* sur le thème « Bâtir à travers les siècles » ? **Votation :**
4. 15 au 17 mai : participation des apprenants de Remiremont et de Saverne au « Festival Européen de la Pierre » à Freiburg im Breisgau (Allemagne) ? **Votation :**
5. En octobre : finalisation du Workshop « Atelier construction en pierre massive » pour les étudiants de **l'Ecole d'Architecture à Casablanca**. Question subsidiaire : L'EASMS pourrait-elle aussi faire des propositions à l'identique, aux apprenants de l'INSA de Strasbourg, de l'ENSA Strasbourg et l'ENSA Nancy et proposer à faire ces workshops dans l'Atelier taille de pierre du CFA Jules Verne à Saverne ? **Votation :**

Autres desseins :

1. Travailler en étroite collaboration avec la CAPEB et la FFB pour impulser la création d'un Cluster « Vivier pierre naturelle de la Région Grand-Est » ? **Votation :**
2. Travailler en étroite collaboration avec Région Architecture Région Grand-Est sur l'item, "cluster" protéiforme actif de la Région Grand Est pour faire de l'architecture un pilier de l'économie et de l'innovation ? Conférez : <http://www.regionarchitecture.eu/> **Votation :**
3. Renouer avec les objectifs de L'EACD pour instaurer en France le « Master européen of Craft » : Métiers de la pierre ? Conférez : <https://www.eacd.cc/fr/?European-Master-of-Craft> **Votation :**

4. S/c de l'architecte M. Didier Laroche & M. Kemal Korkmaz Maître tailleur de pierre à Izmir, étudiez la faisabilité pour créer une école de formation professionnelle pour les *Métiers de la pierre* et pour organiser des *workshops* sur le site de « l'ancien (*eski*) et le nouveau (*Yeni*) Foça (Phocée) » ? *Votation* :
5. Avec l'Association les « Amis de Casa del Mar » de Tarfaya (Maroc), faire l'étude de faisabilité pour la restauration de la forteresse Casa del Mar à Tarfaya ? Conférez : <https://www.youtube.com/watch?v=jOTmlnhy9M4>
Votation :
6. Divers : après interrogation auprès des membres : aucun autre point a été rajouté à l'ordre du jour.

1^{ème} partie de l'Assemblée Générale 2019 : Discussion et votes

- 1.1 Approbation de l'ordre du jour de l'AG 2019 : *Votation* : l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.
- 1.2 Rapport moral et d'activité 2019 du Président et du Secrétaire de l'EASMS :

• Bilan des activités menées par l'EASMS au courant de l'année 2019.

Janvier 2019 : Préparations du 4^{ème} **Symposium de taille de pierre et de sculpture** avec la Mairie de Marmoutier ; *Participation à une formation pédagogique de la filière Pierre à l'Académie des Arts Traditionnels* à Casablanca (Fondation de la Mosquée Hassan II) ;

Février 2019 : Participation à une réunion de travail sur le thème des *isolations normalisées* pour les constructions passives s/c de la **Fédération Française de la Construction Passive** à Monswiller ; Echanges avec l'équipe d'ingénieurs de la **BPE à Dimbuthal** (Pôle de compétence apportant des solutions analytiques et techniques de haute technologie pour la préservation et la restauration de notre Patrimoine) ; Rencontre de travail avec M. Senad Avdic pour entrevoir **une éventuelle coopération avec le Cluster Métiers de la Pierre de Bosnie Herzegovine** ; Avec M. Martial Lithard architecte strasbourgeois visite de la **carrière de grès de Champenay** et visite du chantier de construction en pierre massive du futur « Office de tourisme de Plainfaing » ,

Mars 2019 : Finalisation de la comptabilité de l'EASMS et travail avec les commissaires aux comptes de l'EASMS en vue de préparer l'AG de l'EASMS du 27 mars ;

Avril 2019 : Participation au **Carrefour du SCOT et au Forum du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Saverne (PETR)** ; participation à la semaine des Experts dans l'AAT à Casablanca ; 04/04 Réunion du Comité directeur EASMS ; 11/04 et 19/04 Réunions à la Mairie de Saverne FEDIP 2018++ ; 22/04 au 29/04 Intervention pédagogique à l'AAT Casablanca ; nouvelle réunion de travail avec la mairie de Marmoutier pour finaliser le 4^{ème} Symposium Taille de Pierre et sculpture ; réunions de travail individualisée avec les membres du Comité de direction de l'EASMS ;

Mai 2019 : Participation à la **conférence de Julien de Smedt architecte franco-belge**, fondateur et manager de "JDS Architects", à l'INSA de Strasbourg ; Réunions de travail individualisées avec certains membres du Comité de direction de l'EASMS ; Réunion de travail à la Mairie de Dossenheim pour préparer le **Workshop des étudiants de l'INSA sur le thème « d'une construction en pierre massive d'une loge de vigne »** workshop qui se déroulera en septembre 2019 ;

Juin 2019 : participation au **Festival Européen de la pierre à Trondheim en Norvège** ; et du 29 juin au 2 juillet missions pédagogiques de fin d'année scolaire à l'AAT de Casablanca ;

Juillet et août 2019 : participation à **l'Assemblée générale de l'EACD** <https://www.eacd.cc/fr/> à Hallein pour la définition du nouveau « MASTER OF CRAFT DES METIERS DE LA PIERRE » similaire au MASTER OF SCIENCE dans les domaines correspondants dans toute l'Europe. Accueil en Alsace d'un Lauréat des Métiers de la Pierre de l'AAT ;

Septembre 2019 : participation au Carrefour du SCOT et au Forum du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Saverne (PETR) ; participation sur une semaine au **Workshop des étudiants de l'INSA** sur le thème « d'une construction en pierre massive d'une loge de vigne » sur le territoire de Dossenheim ; Organisation du 4^{ème} **Symposium Workshop Atelier de Pierre Massive** avec *la réalisation d'un « porche plein cintre »* à l'image des porches restants des maisons de l'ancienne Abbatiale de Marmoutier » conférer : article de presse dans Pierre Actual décembre 2019 ;

Octobre 2019 : Organisation et participation à l'AG extraordinaire de l'EACD au Centre st. Thomas à Strasbourg ;

Fin **octobre** début **Novembre 2019** : Missions pédagogiques à Casablanca auprès de **l'AAT et du CETEMCO** (Centre des Techniques et Matériaux de Construction) pour la création d'un nouvel atelier pour la nouvelle filière de l'AAT de « *Marbrier décorateur en bâtiment* » et auprès de **l'Ecole d'architecture de Casablanca** pour une **conférence** sur la renaissance de **l'Architecture structurale en pierre massive** ; **le 8 novembre** participation à l'AG 2019 du Förderung Verein des Bildhauer- und Steinmetzhandwerks à Freiburg im Breisgau ; **14 novembre** participation à la journée de travail chez les **Compagnons du Devoir du Tour de France** à Paris sur le thème des « *devenirs de la stéréotomie et corrélativement des métiers de la Pierre* » ; 28 et 29 novembre : participation aux **5^{ème} Assises Region Architecture** à Reims, au programme des 5èmes Assises de Région Architecture : **de l'habitat, au singulier et au pluriel** ;

Décembre 2019 : du 2 au 3 décembre participation au programme des conférences du **Salon Rocalia** et en sus et plus spécifiquement s/c de Monsieur Didier Esselin IEN Sciences et techniques industrielles Académie de Nancy-Mertz "analyses & partages des vécus et des devenir de la formation professionnelle des Métiers de la pierre dans les établissements français de formation" y compris avec le « Groupement National des professeurs et formateurs des Métiers de la Pierre » (GNPMP). **Participation** au bilan et aux conclusions des études des projets emboîtés par le Carrefour du SCOT et par le Forum du Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Saverne (PETR).

Les discussions menées par les membres de l'assemblée générale après la présentation de la rétrospective du président ont soutenu des encouragements à l'unanimité de l'assemblée.

1.3. Rapport financier : Bilan comptable EASMS Exercice 2019 arrêté au 31/12/2019

Présenté par Madame Carmen Resch : Trésorière de l'EASMS.

DEPENSES compte courant		RECETTES compte courant	
Dépenses de fonctionnement	2 533.28 €	Recettes de manifestations	3 155.68 €
Dépenses pour manifestations	3 436.79 €	Subventions	30 000.00 €
Frais de transport et réunions	4 820.94 €	Dons et cotisations	910.00 €
Autres Dépenses	15.00 €	Produits financiers – Ristournes	0.00 €
Impôts et taxes	112.27 €	Autres recettes	471.13 €
		Virements internes reçus du LB	33 383.83 €
TOTAL	10 918.28 €	TOTAL	67 920.64 €

DEPENSES LIVRET		RECETTES LIVRET	
Virements internes effectués au CC	33 383.83 €	Intérêts Livret Bleu	71.69 €

Rappel : SOLDES BANCAIRES au 31/12/2019	
Compte courant :	864.78 €
Livret :	2 859.19 €

Solde sur compte courant au 31/12/2019 :	-122.86 €
Solde sur le livret épargne au 31/12/2019 :	27 537.05 €

Solde total au 31/12/2019 :	27 414.19 €
------------------------------------	--------------------

Monsieur le président remercie la trésorière Madame Carmen Resch ainsi que le trésorier adjoint Monsieur Olivier Buschendorf pour leur déférence à l'égard de tous les membres et des objectifs que se fixe annuellement l'EASMS. Grace à eux, le travail comptable se fait régulièrement, en pleine confiance et en connaissance de cause.

1.4 Quitus au Président et trésorier s/c MM. Kern Jean Michel et Hidiroglu Ali vérificateurs des comptes.

Comme prévu par les statuts d'EASMS, Monsieur le président donne la parole à Monsieur Ali Hidiroglu délégué des 2 commissaires aux comptes de l'EASMS pour la lecture du procès-verbal qui donne quitus au trésorier et au président de de l'European Association of Stone Masons and Sculptors" pour l'exercice 2019. M. Ali Hidiroglu déclare que les commissaires aux comptes ont vérifié dans la semaine N° 10 2019, tous les documents et extraits bancaires de la comptabilité de l'EASMS pour l'exercice 2019 ». Toutes les pièces qui leur ont été présentées ont été jugées conformes et éligibles aux statuts de l'EASMS et à la réglementation en vigueur pour la comptabilité des

associations, telle celle de l'EASMS, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Saverne (Bas Rhin). Aussi, il propose à l'assemblée générale ordinaire de l'EASMS, de donner « quitus » au trésorier et au président de l'EASMS. • Ce compte rendu ne faisant l'objet d'aucune remarque, le vote du quitus est adopté à l'unanimité.

Monsieur le président remercie les commissaires aux comptes pour leur disponibilité et leur indéfectible attitude lors des contrôles des pièces comptables.

1.5 Taux des cotisations :

Monsieur le Président propose de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 2020, et de maintenir ceux de l'année 2019 à savoir : Soit : 15 € pour un membre individuel, 35 € pour les Ecoles, 80 € pour les Entreprises ou Association similaire à l'EASMS. **Votation : la proposition est adoptée à l'unanimité.**

1.6 Election de membres au Comité directeur de l'EASMS :

Monsieur le président annonce qu'après une année de fonctionnement il n'est pas nécessaire de modifier le comité directeur créé en mars 2019. **Votation : la proposition est adoptée à l'unanimité.**

Le comité directeur de l'EASMS 2019 est donc maintenu et pour rappel, il se compose comme suit : **Président** de l'association : **M. Norbert Stoffel**, Ingénieur en retraite, Expert en formation professionnelle, membre d'ICOMOS France, demeurant : 3, rue des bouchers F. 67490 Dettwiller ; **Vice-Présidents** : **M. François Keller** Maître tailleur de pierre -Sculpteur demeurant 7 Rue de Champagne 67120 Molsheim et **M. Didier Esselin** Inspecteur Education Nationale demeurant 1 Résidence les Chaumières 54280 Seichamps ; Trésorière: **Mme Carmen Resch**, Retraitée, Professionnaliste en comptabilité demeurant : 15, rue René Stabmann F. 67490 Dettwiller ; Trésorier adjoint: **M. Olivier Buschendorf**, Professeur au Lycée des Métiers J. Verne à Saverne demeurant : 4, allée des Erables F. 67550 Eckwersheim ; **Secrétaire: M. Jean Pierre Horn**, Tailleur de pierre demeurant : 24, rue principale à F. 67510 Niedersteinbach ; **Secrétaire adjoint: Florian Utz** Tailleur de Pierre demeurant 43 rue de Saint Die 67100 Strasbourg ; ; **Assesseurs** : **M. Eric Minni** Directeur Adjoint et représentant le CFA du Lycée des Métiers Jules Verne Saverne 31 Rue Saint Nicolas 67703 Saverne ; **M. Kilian PROLHAC**, Directeur délégué à la formation professionnelle et technologique représentant du Lycée CFA Camille Claudel 2 rue du Parmont 88202 Remiremont ; **Mme Dominique Viller**, retraitée, demeurant 16 rue du Sergent Hoff 67440 Marmoutier et, sous réserve d'adhésion : **M. Hugues Gartner** Professeur des Métiers de la Pierre au CFA du Lycée Jules Verne 67703 Saverne demeurant : 43, Blvd. D'Anvers 67000 Strasbourg.

2^{ème} partie de l'Assemblée Générale 2019 : Discussion et vote lors de l'AG 2019 :

6. Quelles seront les ambitions de l'EASMS en 2020 :

Monsieur le président relève en préambule aux discussions qui vont suivre et pour les en féliciter, que grâce à l'engagement des membres actifs de l'EASMS, chacun, selon ses moyens, sa spécialité, a montré le haut niveau qualitatif que peut proposer, dans le futur, la filière pierre naturelle. L'exemple de ROCALIA 2019 en fut d'ailleurs et à nouveau la confirmation.

Malheureusement, dans la Région Grand - Est, les Maîtres d'ouvrages, les Maîtres d'œuvres et les professionnels des Métiers de la pierre ont " encore beaucoup à réfléchir pour réaliser les " enjeux du développement durable via les futuribles des Métiers de la pierre ". Futuribles que d'ailleurs les « Viviers des gens de la pierre naturelle » : de Bourgogne, du Massif Central, des Pierres du Sud et du Rhône Alpes maîtrisent déjà depuis près d'une décennie.

L'assemblée approuve cette introduction et les membres donnent leur approbation en la justifiant par rapport à leurs propres activités vécues durant l'année écoulée.

Ils rappellent les contenus et les riches discussions qui ont eu lieu lors du 2^{ème} salon professionnel ROCALIA et des 5^{ème} Assises Région Architecture qui se sont déroulées à Reims les 28 et 29 Novembre derniers.

Le président rappelle que l'année 2019 s'est terminée sur une belle note d'optimisme et que la profession est définitivement rassurée sur l'état de la « filière pierre », qui travaille, investit, essaye d'embaucher, se démène et se développe, dixit M. Claude Gargi rédacteur en chef de la revue professionnelle « Pierre Actual ».

En bémol : force est de constater que dans la Région du Grand-Est, cet état d'esprit est bien loin de là ! Il reste effectivement beaucoup à faire pour enfin convaincre les prescripteurs et les entreprises pour les convaincre de se réunir, puis de s'associer pour enfin Créer le « Vivier Pierre Naturelle ». Cette association affirmerait la faisabilité et convaincrait les maîtres d'ouvrages d'utiliser les pierres naturelles locales transformées en circuit court et dont la traçabilité sera assurée. M. Didier Esselin, inspecteur de l'éducation Nationale répète, comme il l'a promulgué lors du salon Rocalia, qu'il s'agira bien de mettre en évidence dans la Région Grand-Est une offre de formation complète et haut de gamme, qui rassemblera les deux LYCEES-CFA de Saverne et Remiremont avec les entreprises dans une logique de partenariat et de confiance.

Monsieur le président conclue que l'EASMS pourrait allonger la liste des propositions exprimées à l'ordre du jour, mais, l'assemblée préfère retenir pour le moment et avec leurs encouragements les seules propositions déjà à l'ordre du jour de l'AG.

L'AG accueille donc cette proposition et vote à l'unanimité les postulats et stratégies des actions proposées à l'ordre du jour de la présente l'AG à savoir :

- Les **organisations** et/ou les **participations** dans la semaine N° 14 (Mars/avril) de la « **Semaine des Experts** » dans l'Académie des Arts traditionnels à Casablanca (Maroc),
 - La participation de l'EASMS les 25 et 26 avril à Niderviller avec les CFA de Remiremont et de Saverne au Salon d'Histoire Régionale sur le thème « **Bâtir à travers les siècles** » ;
 - Les 15 au 17 mai : stimuler la participation des apprenants de Remiremont et de Saverne au **Festival Européen de la Pierre à Fribourg en Brisgau** (Allemagne) ;
 - En octobre : finalisation du Workshop « **Atelier construction en pierre massive** » pour les étudiants de **l'Ecole d'Architecture de Casablanca** et de faire des propositions à l'identique, aux apprenants de **l'INSA** de Strasbourg, de **l'ENSA** Strasbourg et **l'ENSA** Nancy voire de leur proposer à faire ces workshops dans l'Atelier taille de pierre du CFA Jules Verne à Saverne.
 - Quant 'aux autres **desseins proposés** les membres présents sont également favorables de travailler en étroite collaboration avec la **CAPEB et la FFB** pour impulser la création d'un Cluster « Vivier pierre naturelle de la Région Grand-Est » ;
 - De travailler en étroite collaboration avec **Région Architecture Région Grand-Est** sur l'item, "**cluster**" protéiforme actif de la Région Grand Est pour faire de l'architecture un pilier de l'économie et de l'innovation ? Conférez : <http://www.regionarchitecture.eu/>.
 - De renouer avec les objectifs de **l'EACD** pour instaurer en France le **Master européen of Craft** : Métiers de la pierre ? Conférez : <https://www.eacd.cc/fr/?European-Master-of-Craft>;
 - D'étudier s/c de l'architecte M. Didier Laroche & M. Kemal Korkmaz Maître tailleur de pierre à Izmir la faisabilité pour **créer une école de formation professionnelle pour les Métiers de la pierre** et pour organiser des workshops sur le site de « l'ancien (eski) et le nouveau (Yeni) **Foça** (Phocée) » ;
 - À coopérer avec l'Association les **Amis de Casa del Mar de Tarfaya** (Maroc), pour faire l'étude de faisabilité pour la **restauration de la forteresse Casa del Mar à Tarfaya**. Conférez : <https://www.youtube.com/watch?v=jOTmInhy9M4>.
- 7. Divers** : *comme il n'y avait pas d'autre point inscrit à l'ordre du jour, l'assemblée générale s'est conclue à 19h00 et s'est terminée par un agréable et gourmand moment de convivialité.*

Fait, le 28 mars 2020,

Le secrétaire et le secrétaire adjoint de l'EASMS :
Jean Pierre Horn & Florian Utz

Le président de l'EASMS :
Norbert Stoffel.



EASMS

“European Association of Stone Masons & Sculptors”.



EASMS : 3 rue des Bouchers F. 67490 Dettwiller.

Tel. 06.72.36.59.56 Web. www.easms.eu

SIREN 514 318 401 000 15 APE 9412Z - IBAN: FR76 1027 8015 1300 0201 6370 108 - BIC CMCIFR2A